

16 SEPTEMBRE 2020



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT DES LIEUX, LA DÉONTOLOGIE, LES PRATIQUES ET LES DOCTRINES DU MAINTIEN DE L'ORDRE.



La délégation UNSA Police remercie M. le Président de la Commission, Jean-Michel Fauvergue pour la qualité et la transparence des débats.

Il nous a proposé de le rencontrer rapidement concernant son rapport sur le continuum de sécurité pour une sécurité globale remis au gouvernement en septembre 2018.

UNSA Police...



le syndicalisme au service de tous les policiers



UNSA POLICE

Affiliée à l'UNSA

25 rue des Tanneries – 75013 PARIS

Tél : 01 43 40 64 27 – Email :

secretariat@unsapolice.com

Paris, le 16 septembre 2020

Monsieur le président,
Madame la rapporteuse,
Mesdames, messieurs les secrétaires,
Mesdames, messieurs membres de la commission d'enquête,

Vous appelez notre expertise sur l'état des lieux, la déontologie les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre.

Nous tenions en préambule à rappeler que l'essentiel de tous ces fondamentaux reposent sur la formation dans la police nationale.

Paradoxalement depuis le mois de juin de cette année, la rénovation de la formation initiale des GPX est passée de 12 mois en école à 8 mois.

Pendant ces 8 mois les élèves gpx seront formés sur une période de 3 socles :

1 - **23 semaines qui correspondent au premier socle:**

20 semaines de formation aux fondamentaux du métier en termes déontologiques, juridiques, numériques, relationnels et en techniques de sécurité.

3 semaines d'alternance...

2 - **8 semaines formation qui correspondent au deuxième socle :**

ENP 4 semaines, MAPE 3 semaines, ENP 1 semaine.

formations aux situations complexes et un module d'adaptation au premier emploi (CRS-PAF-investigation....)

Le but recherché par ces 2 premiers socles est de rendre autonome le collègue et de quitter les anciennes formations de "par cœur".

3 - **16 mois de professionnalisation adaptée au premier emploi:**

FAPE : formation adaptée au premier emploi avec un référent de professionnalisation et des modules de e-learning...

L'UNSA police reste sceptique quant à cette nouvelle scolarité.

Le problème n'étant pas les 8 premiers mois, puisqu'ils seront formés par des professionnels de la formation en structure école.

Par-contre sur les 16 mois derniers mois les stagiaires seront suivis par des tuteurs (fonctionnaires de police) dans leur service d'affectation qui devront débriefer et suivre des grilles d'analyses de situations

professionnelles en sus de leur travail....sans aucune compensation.

En ce qui concerne la formation continue à l'issue de ces 24 mois, l'UNSA Police n'a de cesse d'alerter la direction centrale du recrutement et de la formation sur l'impossibilité d'appliquer la note du 02 novembre 2015 qui concerne l'organisation des formations.

Pour exemple la formation aux techniques de sécurité rend obligatoire 3 séances comprenant un volume de 12 h minimum par an. (Tir et des techniques d'interpellation)

Actuellement, force est de constater qu'aucun service de la police nationale ne l'applique, faute de temps, de moyens logistiques et de formateurs.

Concernant le maintien de la condition physique, un minimum de 2 h hebdomadaires est accordé sur le temps de travail par les chefs de service.

Là aussi un bémol bloque le système, lorsqu'on lit toute la phrase "en fonction des nécessité opérationnelles peut être consacré aux pratiques sportives".

L'UNSA Police ne jette pas la pierre aux différents chefs de service mais ces créneaux sont impossibles à mettre en place, faute de personnel et d'infrastructures.

Nous sommes littéralement asphyxiés par les chiffres à fournir dans tous les domaines, mais a-t-on déjà fourni le bilan chiffré annuel permettant d'apprécier le volume horaire consacré au développement du maintien en condition physique ???

Le maintien de l'ordre n'est pas une histoire de gamin, c'est un monde où on ne doit rien laisser au hasard, ni la condition physique, ni le cadre juridique d'emploi, ni l'usage des armes.

Pour tout cela, le véritable bras armé de la police nationale réside dans une bonne formation.

L'UNSA Police prône pour la mise en place de plus d'exercice de simulation de situation d'intervention de police.

Il faut mettre nos collègues dans de bonnes conditions d'entraînements pour assurer les principes généraux de sécurité en action.

Un suivi s'impose pour nos collègues qui rencontrent des difficultés avec leurs armes.

Une augmentation des séances d'instruction sur le tir (juste de la gymnastique technique sur la préhension de l'arme) doit être mise en place.

Concernant le tir certain collègues réalisent leur 3 séances dans les 3 premiers mois et ensuite peuvent ne plus tirer pendant plus d'un an. Cela n'est pas normal.

Les recyclages HK annuels avec 75 cartouches à tirer sont à revoir, les formateurs se rendent compte que d'une année sur l'autre de nombreux réflexes sont oubliés.

Nous proposons à la place 5 tirs de 15 cartouches qui permettront à l'utilisateur de ne pas oublier ni la gestuelle ni le fonctionnement propre de l'arme.

Toutes les formations initiales aux différentes armes donnent lieu à des recyclages annuels, triennaux ou quadriennaux.

L'UNSA Police demande qu'à l'instar de la gendarmerie ces recyclages soient abandonnés au profit d'exercices collectifs ou individuels.

Les collègues pour être professionnels doivent être capables d'adopter les gestes et techniques en rapport avec les risques rencontrés et acquérir les réflexions d'ordre tactique et juridique.

Vous aurez bien compris que je pourrai continuer comme cela longtemps à énumérer les problèmes de la formation continue. Rien n'est simple mais tout est perfectible.

Pour améliorer l'efficacité des policiers, les habitudes doivent changer et les moyens doivent être déployés.

Les effectifs doivent augmenter pour mettre en application le nouveau schéma tactique du maintien de l'ordre.

Il faut dégager la responsabilité pénale individuelle d'un fonctionnaire de police qui agit en unité constituée et strictement sur ordre de la plus haute autorité de police administrative ou judiciaire.

Toutes les missions de police doivent être accomplies toujours avec professionnalisme et dans le respect scrupuleux des lois ainsi que les règlements en vigueur.

La formation a un rôle clé à jouer pour l'acquisition des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être nécessaires à l'exercice de ces différents métiers.

Pour l'UNSA Police il faut rendre un parcours formation obligatoire pour tous, il en va de notre, de votre sécurité.

Le policier doit toujours intervenir avec discernement, impartialité et proportionnalité.

Enfin pour être efficace en maintien de l'ordre il faut adopter le triptyque :

FIXER – DEBORDER – NEUTRALISER

La discipline et la cohésion au sein d'une Unité de maintien de l'ordre sont des facteurs déterminants pour préserver la sécurité de tous et marginaliser les actions individuelles.

Merci de votre écoute.